



UN CHASSEUR SACHANT CHASSER...

Dix associations belges, du nord comme du sud du pays, ont signé la toute nouvelle « Charte belge pour une chasse respectueuse ». Une première pour le secteur, cette charte constitue un « modus vivendi » pour ses signataires. Par la signature de celle-ci, ses adhérents prennent une série d'engagements vis-à-vis de l'environnement et de la faune sauvage, du grand public et des autres chasseurs et maîtres-chiens. Explications avec Benoit Petit, Président du Royal Saint-Hubert Club de Belgique (RSHCB).

Anne-Laure Michiels

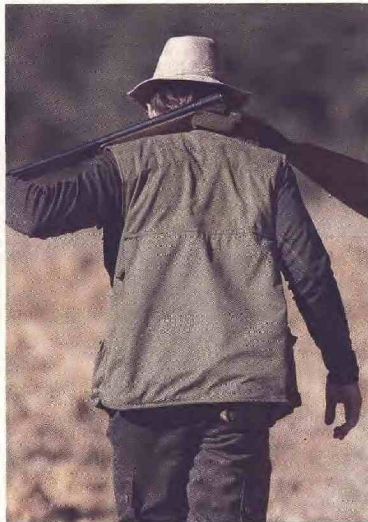
« C'est une grande première » commence Benoit Petit, avant de poursuivre « par cette charte, la dizaine d'associations qui y adhère, dont nous (ndlr le RSHCB) et notre pendant flamand, le Hubertus Vereniging Vlaanderen, s'engage à respecter toute une série d'engagements concrets pour que la chasse se passe bien pour tout le monde. En ce compris les différents types de chasseurs, le grand public qui aime la nature tout autant que nous, l'environnement et les animaux. »

Qui a signé ?

Parmi les signataires de la « Charte belge pour une chasse respectueuse », nous retrouvons donc une dizaine d'associations et de syndicats de la chasse belge, tous types de chasse confondus, dont le RSHCB, le Hubertus Vereniging Vlaanderen, l'Amicale des Chasseurs de la Région wallonne, la Fédération des Chasseurs au grand gibier de Belgique, la Fédération wallonne des chasseurs à l'arc, la Délégation belge du CIC, l'Association belge pour l'Utilisation des Chiens de Sang, l'Association des Gardes particuliers de

Pourquoi une charte ?

« L'objectif de la charte est de conscientiser le grand public, mais aussi les chasseurs et tous ceux qui sont autour de la chasse, des bons gestes que nous devons pratiquer durant notre acte de chasse. Elle sert à concrétiser les bons gestes du chasseur mais aussi du garde champêtre, qui est le gestionnaire du territoire local, et ce dans un monde qui évolue » explique Monsieur Petit.



Qu'y retrouve-t-on ?

Le respect des animaux constitue un grand fil rouge dans cette charte inédite : « On a aujourd'hui une perception beaucoup plus fine, notamment du bien-être animal. Il y a quelques centaines d'années, les animaux n'étaient pas considérés comme êtres sensibles. Aujourd'hui, la charte intègre le respect des animaux comme notion centrale de la chasse » développe le Président du RSHCB. En plus du respect du règne animal, la communication envers et le respect du grand public figurent également au centre de cette charte. Dernièrement, la charte intègre aussi le respect des autres chasseurs et maîtres-chiens dans ses principes : « le respect mutuel entre chasseurs et les différents types de chasses qu'ils pratiquent, les archers, les fauconniers, les gardes, les traqueurs et maîtres-chiens, est crucial. Des rivalités entre chasseurs sont toujours dommageables » conclut Benoit Petit.

la Région wallonne, le United gundog club et l'Association des fauconniers belges - club Marie de Bourgogne. « Cette charte et ses actes concrets représentent pour nous une bonne façon d'être en harmonie avec la nature, les animaux que nous chassons et aussi avec les autres utilisateurs de la nature » termine le Président du Royal Saint-Hubert Club de Belgique.

Pour tout intéressé-e, la Charte est consultable via le lien suivant :

<https://www.chasse.be/news/charte-belge-pour-une-chasse-respectueuse.html>